CHARAINININ COMMANDE

21877P COMEU B

WASHINTON/2 NWYORK /1

BRUXELLES , LE 16.10.1974

TELEX NO 83164

432

NOTE BIO (74) 236 AUX BUREAUX NATIONAUX CC. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIRECTEURS GENERAUX DES DG I ET X

REUNION DE LA COMMISSION DU 16 OCTOBRE 1974

LA COMMISSION A TENU UNE COURTE REUNION CE MATIN A STRASBOURG.

LE SEUL POINT A L ORDRE DU JOUR QUI A DONNE LIEU A DISCUSSION

CONCERNAIT LE REGLEMENT D APPLICATION RELATIF AUX EMPRUNTS COM
MUNAUTAIRES. CE REGLEMENT DOIT DEFINIR LA REPARTITION DE LA GA
RANTIE DES EMPRUNTS AINSI QUE LES CONDITIONS DANS LESQUELLES, SI

L ETAT MEMBRE DEBITEUR SE TROUVAIT EMPECHE DE FAIRE FACE A UNE

OU PLUSIEURS ECHEANCES, LA COMMUNAUTE REVERVRAIT DES AUTRES ETATS

MEMBRES LES DEVISES NECESSAIRES.

LE PROJET DE REGLEMENT A ETE APPROUVE ET LA COMMISSION SAISIRA LE

PARIEMENT EUROPEEN DE LA VENDRED I PROCHAIN. LE CONSEIL DES MINISTRES

PARLEMENT EUROPEEN DEJA VENDREDI PROCHAIN. LE CONSEIL DES MINISTRES DES FINANCES DE LUNDI 21 POURRAIT DEJA EN DECIDER.
NOUS LES PRESENTERONS A LA PRESSE VENDREDI A BRUXELLES.
LA COMMISSION SE REUNIRA DE NOUVEAU VENDREDI MATIN A BRUXELLES EN SEANCE SPECIALE CONSACREE AUX PROBLEMES AGRICOLES.

AMITIES, B. OLIVI

21877B COMEU B COMEUR 89389F

NNNN